



LE SACREMENT DES MALADES

*Signe de la tendresse de Dieu
pour la personne qui souffre*

POURQUOI CE SACREMENT ?

- Pour un RECONFORT dans la souffrance,
- Pour un SOUTIEN dans l'épreuve,
- Pour recevoir la PAIX du SEIGNEUR RESSUSCITE,
- Pour obtenir la GUERISON que Dieu peut me donner.
Tout sacrement est RENCONTRE du Seigneur.
Tout sacrement prépare à la rencontre du Seigneur,
MORT comme nous, pour que nous RESSUSCITIONS comme Lui.

CE SACREMENT EST-IL POUR MOI ? MAINTENANT ?

OUI SI :

- Ma santé commence à être sérieusement atteinte par la maladie ou la vieillesse.
- J'apprends que j'ai une maladie grave, même à évolution lente.
- Je vais subir une opération risquée.

Ne pas attendre que le malade ait perdu conscience ou connaissance.

Ce n'est pas un passeport pour le ciel qui rassure l'entourage.

Je peux le recevoir plusieurs fois s'il y a rechute, aggravation ou nouvelle maladie grave.

**Le sacrement des malades
ne peut pas être donné après la mort.
Il y a d'autres prières pour les défunts.**

COMMENT ET QUAND L'ENVISAGER ?

Le Mercredi 11 Avril 2018 à 10 H 30
en la Chapelle de la Maison de Retraite St Antoine
Rue du Pilbois à DESVRES
au cours de la messe qui sera célébrée pour les
personnes malades et âgées.

Si vous désirez recevoir ce Sacrement des malades, merci d'en faire la demande dès que possible soit :

- lors d'une permanence au presbytère
- auprès d'un membre de la Pastorale de la Santé
- auprès de Christine BAYARD (Tél. 03.21.91.63.14)

COMMENT LE PREPARER ?

Un temps de réflexion et de préparation pour recevoir ce Sacrement aura lieu le mercredi 11 avril à 10 H 00 à la chapelle de la Maison de Retraite St Antoine avec Monsieur l'Abbé NEVEU.

L'Abbé NEVEU
et l'Equipe Paroissiale de la Pastorale de la Santé.

Coupon à remettre lors de la demande :

M.....
Domicilié (e)
N° Téléphone

Désire recevoir le Sacrement des Malades lors de la messe du 11 Avril 2018